La Métropole acte son engagement pour l'édification du mémorial de la Shoah à Lyon

Après la Ville, la Métropole vient de voter une subvention de 75 000 € à l'association pour l'édification d'un mémorial de la Shoah sur la place Carnot. Il pourrait être érigé en 2024.

À son tour, la Métropole vient officiellement de s'engager. Les élus métropolitains ont en effet voté à l'unanimité de verser une subvention de 75 000 € à l'association pour l'édification d'un mémorial de la Shoah sur la place Carnot. Cette dernière conventionnera par ailleurs avec la collectivité, propriétaire du terrain, qui prendra également en charge la préparation du site. La mairie de Lyon qui a également versé 75 000 € (1) a assuré quant à elle, qu'elle prendrait à sa charge le déplacement de la « petite » statue, la dernière à rester là, après le démantèlement du monument à la République, pour qu'on y érige à sa place, le mémorial.

L'objectif est d'installer le monument en 2024.

L'objectif est d'installer le monument en 2024. Photo Progrès /Maxime JEGAT

« La forme d'une œuvre d'art majeure »

D'ici là, l'association qui a lancé <u>le concours visant à sélectionner</u>

<u>l'artiste</u> qui réalisera le monument devra sélectionner avec son jury

composé notamment de professionnels et d'un Architectes des

bâtiments de France, le projet répondant au mieux au cahier des

d'une œuvre d'art majeure manifestant clairement le génocide du peuple juif, d'une immédiate et parfaite lisibilité à partir des quatre côtés de la place, le tout étant de nature à attirer l'attention de tout passant, à l'interpeller et à faire durablement œuvre de pédagogie.